

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Veterans Affairs Canada  
Procurement & Contracting –  
Attn: Sine MacAdam  
[sine.macadam@veterans.gc.ca](mailto:sine.macadam@veterans.gc.ca)

**AMENDMENT - REQUEST FOR  
PROPOSAL**

**MODIFICATION - DEMANDE DE  
PROPOSITION**

*Proposal To: Veterans Affairs Canada*

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

**Proposition aux: Anciens Combattants  
Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s)

**Instructions: See Herein**

**Instructions : Voir aux présentes**

**Comments - Commentaires**

This requirement contains a security requirement

**Vendor/Firm Name and address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Veterans Affairs Canada  
Procurement & Contracting  
Charlottetown, PEI  
Canada

<b>Title – Sujet</b> ÉVALUATION DE L'ACCESSIBILITÉ – MONUMENTS COMMÉMORATIFS CANADIENS À L'ÉTRANGER, FRANCE ET BELGIQUE	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 3000760918	<b>Date</b> 2023-08-30
<b>AMENDMENT 005</b>	
<b>GETS Reference No. – N° de reference de SEAG</b> -	
<b>File No. – N° de dossier</b> 1000507727	<b>CCC No. / N° CCC - FMS No. / N° VME</b>
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b> <b>at – à 14 :00 PM</b> <b>on – le 2023-09-06</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Heure avancée de l'est HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Inquiries to : - Adresser toutes questions</b> à: Sine MacAdam	<b>Buyer Id – Id de l'acheteur</b> msmacada
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> (902) 626-5288	<b>FAX No. – N° de FAX</b> N/A
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction :</b>  See Herein	

<b>Delivery required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivered Offered – Livraison proposée</b>
<b>Vendor/firm Name and address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b> <b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm</b> <b>(type or print)-</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de</b> <b>l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Modification de l'invitation

Titre: Évaluation de l'accessibilité – Monuments Commémoratifs Canadiens à l'étranger, France et Belgique

Modification de l'invitation 005

1. Cette l'invitation à soumissionner est par la prêle modifié afin de fournir les questions et réponses suivantes et

**Question 13**

Puis-je demander un lien vers le point 6.7.2 de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte, car il ne semble pas y avoir de lien dans le fichier PDF?

**Réponse 13**

Vous trouverez la Directive sur les voyages du Conseil national mixte à l'adresse suivante : <https://www.njc-cnm.gc.ca/directive/d10/fr>

**Question 14**

Si nous disposons de personnel à proximité des sites, comment devons-nous en tenir compte dans la proposition en raison des économies réalisées sur les frais de déplacement, ce qui pourrait nous donner un avantage concurrentiel par rapport à d'autres soumissionnaires?

**Réponse 14**

Les taux proposés pour le point 6.7.1 - Base de paiement correspondent aux honoraires de lot pour l'exécution des travaux, à l'exclusion des frais de déplacement, quel que soit le lieu d'où partent les ressources de l'entrepreneur.

L'entrepreneur sera payé pour ses frais de déplacement et de subsistance autorisés, raisonnablement et correctement engagés dans l'exécution des travaux effectués, livrés ou exécutés à l'extérieur du Canada, au prix coûtant, sans tenir compte des profits et des frais généraux d'administration, conformément aux frais de repas et de véhicule personnel prévus aux annexes B, C et D de la [Directive sur les voyages du Conseil national mixte](#); et conformément aux autres dispositions de la directive qui font référence aux « voyageurs » plutôt qu'aux « employés », jusqu'à une limite de dépenses de 20 000 \$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Les frais de déplacement et de subsistance autorisés seront remboursés sur présentation d'un état détaillé des coûts accompagné des reçus appropriés. Tout paiement peut faire l'objet d'une vérification par le gouvernement.

Conformément au point 4.1.1.3 de la demande de propositions, le prix évalué ne comprendra pas les frais de déplacement et de subsistance.

**Question 15**

Critères techniques obligatoires - Pour se qualifier, les soumissionnaires doivent-ils répondre à tous les critères demandés dans le formulaire, en particulier le CTO 5? Les experts-conseils qui ont de l'expérience dans l'évaluation de parcs autres que les parcs nationaux ou les sites historiques nationaux peuvent-ils se qualifier?

**Réponse 15**

Pour que leur soumission soit jugée recevable, les soumissionnaires doivent répondre à tous les critères obligatoires énoncés à l'annexe C, Critères techniques obligatoires. L'expérience acquise dans la réalisation d'évaluations de parcs autres que les parcs nationaux ou les sites historiques nationaux ne sera pas considérée comme conforme aux exigences du CTO 5.

**Question 16**

D'après Google Earth, il semble y avoir d'autres structures. Celles-ci sont-elles incluses dans la portée des travaux, et des détails (superficie approximative, âge du bâtiment, etc.) peuvent-ils être fournis pour chaque structure?

### Réponse 16

Le tableau 2 de la DDP indique les bâtiments situés au Mémorial national du Canada à Vimy et au Mémorial terre-neuvien à Beaumont-Hamel, qui font partie de la portée des travaux. Les plans des deux centres d'accueil seront communiqués au soumissionnaire retenu. La superficie et l'âge de chaque bâtiment sont les suivants :

#### Infrastructures et bâtiments, Mémorial national du Canada à Vimy et Mémorial terre-neuvien à Beaumont-Hamel

Numéro	Bâtiment	Vimy	Beaumont-Hamel (BH)	Remarques
1	Centre d'accueil (CA)	600 m <sup>2</sup> 6 ans	370 m <sup>2</sup> 22 ans	Des bureaux supplémentaires situés au 2 <sup>e</sup> étage du CA de Vimy. Les bureaux de BH sont situés au rez-de-chaussée.
2	Bâtiment administratif	336 m <sup>2</sup> 96 ans	S.O.	Les bureaux de Beaumont-Hamel sont situés dans le centre d'accueil.
3	Résidence	S.O.	130 m <sup>2</sup> 64 ans	
4	Garage	40 m <sup>2</sup> 96 ans	31 m <sup>2</sup> 66 ans	
5	Installations du jardinier du site	234 m <sup>2</sup> 28 ans	104 m <sup>2</sup> 26 ans	
6	Atelier	181 m <sup>2</sup> 29 ans	S.O. 38 ans	
7	Kiosque des guides	S.O.	6 m <sup>2</sup> 5 ans	
8	Poste de sécurité	19 m <sup>2</sup> 27 ans	S.O.	
9	Bâtiment des installations électriques	16 m <sup>2</sup> 93 ans	S.O.	
10	Bâtiment d'entreposage/centre de formation	224 m <sup>2</sup> 27 ans	S.O.	
11	Hangar/entrepôt	16 m <sup>2</sup> 17 ans	S.O.	
12	Bloc sanitaire du monument	74,8 m <sup>2</sup> 46 ans	S.O.	
13	Bloc sanitaire des tranchées et kiosque des guides	36 m <sup>2</sup> 11 ans	S.O.	

### Question 17

Existe-t-il des plans de site montrant les limites et l'environnement bâti (allées pavées, stationnements, etc.) de chaque site?

### Réponse 17

Des plans détaillés des sites et d'autres documents seront mis à la disposition du soumissionnaire retenu. Vous pouvez consulter les plans généraux des sites de Vimy et de Beaumont-Hamel en cliquant sur les liens ci-dessous :

**Vimy** : <https://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/memorials/overseas/first-world-war/france/vimy/vimymap>

**Beaumont-Hamel** : <https://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/memorials/beaumont-hamel>

### Question 18

Le tableau 2 présente les structures des monuments commémoratifs de Vimy et de Beaumont Havel. Existe-t-il des tableaux similaires indiquant la liste des structures des 11 autres sites commémoratifs?

### Réponse 18

Les onze (11) autres sites en France et en Belgique sont des monuments commémoratifs et ces sites ne comprennent pas d'infrastructures supplémentaires. Selon le tableau 1 de l'appel d'offres, il s'agit des sites suivants :

<b>Belgique</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mémorial terre-neuvien à Courtrai</li><li>• Mémorial canadien à la côte 62 (Bois du Sanctuaire)</li><li>• Mémorial canadien à Passchendaele</li><li>• Mémorial canadien à Saint-Julien</li></ul>
<b>Finlande</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mémorial canadien à Bois de Bourlon</li><li>• Mémorial canadien à Courcelette</li><li>• Mémorial canadien à Dury</li><li>• Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt</li><li>• Mémorial canadien à Le Quesnel</li><li>• Mémorial terre-neuvien à Masnières</li><li>• Mémorial terre-neuvien à Monchy-le-Preux</li></ul>

Vous trouverez des renseignements complémentaires sur ces sites à l'adresse suivante : <https://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/memorials/overseas/first-world-war>

### Question 19

La partie 5, en particulier le point 5.1, indique que les soumissionnaires doivent fournir les attestations requises dans leur soumission; si, après examen, un formulaire ne s'applique pas à un soumissionnaire, comment l'indiquer?

### Réponse 19

Les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission une déclaration expliquant comment ils répondent aux exigences relatives aux attestations lorsqu'ils n'ont pas à remplir un formulaire.

### Question 20

Pouvez-vous fournir un lien vers le site Web mentionné à la section 5.2.2, comme vous l'avez fait pour les sections 5.1.1 et 5.2.1?

### Réponse 20

Le lien vers la Politique d'évaluation de conformité du Programme de contrats fédéraux (PCF) se trouve ici : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/portefeuille/travail/programmes/equite-emploi/contrats-federaux/evaluation-conformite.html>.

### Question 21

Il n'y a pas de lien pour la section 5.2.3.2. Pouvez-vous préciser ce que l'on attend des soumissionnaires dans cette section?

**Réponse 21**

Le texte intégral de la clause [A3010T](#) (2010-08-16) du Guide des CUA relative aux études et à l'expérience est le suivant :

Le soumissionnaire atteste qu'il a vérifié tous les renseignements fournis dans les curriculum vitæ et les documents à l'appui présentés avec sa soumission, plus particulièrement les renseignements relatifs aux études, aux réalisations, à l'expérience et aux antécédents professionnels, et que ceux-ci sont exacts. En outre, le soumissionnaire garantit que chaque personne qu'il a proposée est en mesure d'exécuter les travaux prévus dans le contrat éventuel.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toutes les questions relatives à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Sine MacAdam

No de telephone: 902 626 5288

Adresse courriel: [sine.macadam@veterans.gc.ca](mailto:sine.macadam@veterans.gc.ca)